

Le BREVET DE TECHNICIEN et la Section de préparation (créée en 1980) à l'examen PRÉLIMINAIRE de Géomètre-Expert Foncier au LYCÉE TECHNIQUE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL de la CHAMBRE DE COMMERCE et D'INDUSTRIE du VAR (Institut d'Enseignement Technique de la GRANDE TOURRACHE).

*par M. MISSUD
 Directeur des Enseignements La Grande Tourrache
 ZI Toulon-Est 83087 Toulon Cedex*

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var intervient dans l'enseignement, à tous les niveaux, des classes professionnelles CAP et BEP jusqu'aux classes d'enseignement supérieur BTS et préparation ESCAE..

En effet, la vocation des Chambres de Commerce et d'Industrie est de promouvoir les hommes et les idées, comme de répondre aux besoins spécifiques des entreprises.

En ce qui concerne la topographie, nous avons étudié au colloque de Brétigny-sur-Orge les différents diplômes préparés par l'Éducation Nationale.

Il faut noter que si le Préliminaire de Géomètre-Expert et l'Institut de Topométrie sont la suite logique l'un de l'autre, le BEP et le BT ne sont guère liés entre eux et ne débouchent pas sur l'enseignement supérieur.

Pourtant, en ce qui concerne les BEP, l'Institut d'Enseignement Technique s'est penché sur les possibilités de poursuite des études.

Une expérience a été tentée : celle d'accepter en première d'adaptation, Brevet de Technicien, des élèves titulaires du BEP. Cette expérience, bien que limitée sur l'ensemble (2 classes d'adaptation pour 10 classes de BEP) a été concluante et les résultats sont satisfaisants. Ainsi, le BEP n'est plus une fin d'études obligatoire et il y a une possibilité de passage à un niveau supérieur pour les meilleurs élèves.

Par contre, après l'obtention du Brevet de Technicien, une seule possibilité, très aléatoire, était offerte jusqu'en 1980 aux élèves qui souhaitaient préparer le préliminaire de se présenter au concours de l'école de Bordeaux (Lycée Gustave Eiffel). Les autres établissements recrutant avec le Baccalauréat C ou E, il n'est pas possible aux titulaires du Brevet de Technicien, de pouvoir prétendre à un enseignement supérieur. Une différence de formation, particulièrement au niveau des Mathématiques, se fait nettement sentir. Par contre, l'enseignement professionnel reçu au cours de la préparation au Brevet de Technicien est nettement plus important que l'est l'enseignement en 1^{er} année du Préliminaire.

**COMPARAISON ENTRE LES PROGRAMMES OFFICIELS de 1^{er}e et 2^ee BTS
 ET LES PROGRAMMES QUE NOUS PROPOSONS POUR NOS ÉLÈVES TOPOGRAPHES**

	1 ^{er} e année officielle	2 ^e e année officielle	1 ^{er} e année adaptation	2 ^e e année adaptation
Enseignement Général				
Français	5	5	6	5
Mathématiques	6	7	10	7
Physique	2	2	6	2
Enseignement Professionnel				
Calculs Topo. Topographie	8	8	4	8
Théorique	6	6	4	6
Pratique				
Dessin	4	4	4	4
Droit	2	2	2	2
Géographie et Topologie	1	1	1	1
Cadaastre	1	—	—	—
Cosmographie	—	1	—	1
Agronomie et Gestion	—	2	2	2
TOTAL	35	38	39	38

Nous pouvons donc observer qu'une lacune importante existait pour nos élèves techniciens, qui ne pouvaient, après trois années d'études, au niveau de Brevet de Technicien, prétendre à l'enseignement supérieur.

Un créneau qui n'avait pas été envisagé par l'Éducation Nationale, se dégagait donc. Il convenait alors de créer une section préparant à l'examen Préliminaire de Géomètre-Expert Foncier.

Le programme de la première année a été aménagé, en insistant sur la mise à niveau en Français, Mathématiques et Physique. Le programme de la deuxième année a, par contre, un emploi du temps plus proche de celui des sections "classiques". On trouvera ci-joint, les détails de ces programmes, ainsi que la comparaison avec l'enseignement "traditionnel".

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var a cru bon de créer cette section pour permettre aux jeunes gens des Brevets de Technicien, de poursuivre leurs études en enseignement supérieur et de répondre, par là, aux besoins régionaux.

Interventions dans la salle

Questions : — *Les élèves du BT sont-ils capables de suivre ce cycle et de se présenter au Préliminaire dans de bonnes conditions ?*

— *Les Chambres de Commerce sont-elles habilitées à délivrer des diplômes ?*

Réponses : — *Les élèves ayant déjà vu une bonne partie de l'enseignement professionnel, l'accent est mis sur l'enseignement général (français et mathématiques). Il faudra attendre les résultats du Préliminaire de 1982 pour connaître la valeur de l'expérience.*

— *Les Chambres de Commerce peuvent délivrer des diplômes. En cas d'échec au Préliminaire la Chambre de Commerce de Toulon délivrera un certificat de fin d'études valant le BTS.*

Ets GUIZOU
215, RUE DU ROUET
13008 MARSEILLE

LOCATION

notre parc d'instruments
topographiques
à votre disposition

 **91/79.41.41**

 **ne restez pas en panne...**

louez un appareil.

NIVEAUX
THEODOLITES
TACHEOMETRES
DISTOMATS D13S
LASERS

Expédition Express sur toute la France
Tarif location sur demande